



Union Départementale
des Associations Familiales
du Calvados

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

LE MOT DU PRESIDENT



À travers ce Rapport d'Activité, nous vous invitons à découvrir les réalisations de l'UDAF du Calvados en 2023. Vous y découvrirez les convictions qui portent notre association ainsi que les associations membres, l'engagement de nos collaborateurs et de nos bénévoles, et la force d'initiative de notre collectif. Merci à tous ceux qui ont contribué à la rédaction de ces pages qui montrent comment, durant l'année 2023, notre UDAF a continué à prendre à cœur ses missions au service des familles du Calvados en :

- Animant le réseau d'associations et de représentants « unis pour les familles »,
- Représentant les familles auprès des pouvoirs publics,
- Proposant des services en direction des personnes et des familles, que ce soit en général ou plus spécifiquement pour celles qui sont en situation de vulnérabilité.

J'exprime toute ma reconnaissance à tous les salariés de notre UDAF qui accomplissent un travail de qualité, ainsi qu'à l'ensemble des administrateurs, militants familiaux bénévoles mobilisés pour représenter et accompagner avec dévouement toutes les familles du département. Leur expérience, leur connaissance du terrain, leur professionnalisme et leur investissement sont une richesse pour l'UDAF.

Je remercie également chaque bénévole ou salarié de nos associations membres et chaque représentant familial de l'UDAF auprès des organismes et instances où ils portent la voix des familles. Et j'en profite pour rappeler que nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés issues des associations familiales ou associées à notre UDAF, pour assurer la continuité de ces représentations, avec formations et documentations à l'appui.

En plus de ces activités, l'année 2023 a également connu plusieurs temps forts, dont :

- Deux journées à destination des salariés et administrateurs, en janvier et en septembre ;
- Les réunions de la conférence des mouvements, qui ont rassemblé de nombreux bénévoles des associations membres ;
- La poursuite du travail avec l'URAF Normandie et l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie sur le thème de l'accompagnement de la fin de vie ;
- La conférence annuelle animée par Boris Cyrulnik, docteur en neuropsychiatrie et écrivain à grand succès qui nous a décrit les qualités et les travers des « Nouvelles familles », devant près de 900 personnes.

Nous avons mené tout cela à bien parce que, sur le fond, nous sommes convaincus que les familles doivent toujours être soutenues pour s'épanouir et pour être, au cœur de notre société, la cellule de base où se forment les futurs citoyens qui y apprennent le sens des responsabilités et de la solidarité, le respect de la vie et celui des différences.

Très bonne lecture, et rendez-vous le 12 novembre 2024 à 20h30 au Centre de Congrès de Caen pour notre conférence annuelle, qui aura pour thème « Décrypter nos ados pour mieux les accompagner ! ». Cet évènement sera animé par Bruno HUMBEECK, psychopédagogue et directeur de recherche au sein du service des Sciences de la famille de l'université de Mons (Belgique).

SOMMAIRE

L'UDAF en bref p.2

L'UDAF : au cœur d'un réseau uni pour les Familles p.5

L'UDAF : animateur associatif p.12

L'UDAF : ses services et actions en direction des familles p.17

L'UDAF : ses services et actions de soutien à destination des personnes et familles en situation de vulnérabilité p.22

L'UDAF : des bénévoles et des salariés engagés pour et avec les familles p.29

L'UDAF en bref....

Présentation

L'Union Départementale des Associations Familiales : **une union d'associations au service des familles** composée de :

- 64 associations familiales
 - 6 fédérations départementales
 - 7 organismes associés œuvrant dans le champ familial
- représentant plus de 5000 familles (chiffres au 31/12/2023)

Une association loi 1901 **reconnue d'utilité publique et agréée** dans les domaines :

- de la **santé** publique.
- du **logement et de l'hébergement des personnes défavorisées** pour l'exercice des activités :
 - *d'ingénierie sociale, financière et technique*
 - *d'intermédiation locative et de gestion locative sociale*
- de la **consommation**.
- de la **jeunesse et de l'éducation populaire**.

et

- habilitée **mandataire judiciaire** à la protection des majeurs.
- ayant Autorisation de fonctionnement d'un service de **délégués aux prestations familiales**.

Un acteur départemental au sein d'un **réseau actif et solidaire engagé au service de toutes les familles** avec

Au niveau **local** : les associations familiales du département.

Au niveau **régional** : l'URAF Normandie.

Au niveau **national** : l'UNAF.

L'ordonnance de 1945 crée les UDAF et leur attribue **4 missions** légales :

Représenter officiellement les familles auprès des Pouvoirs Publics en proposant des représentants familiaux dans les instances départementales et locales.

Donner avis aux Pouvoirs Publics sur les questions d'ordre familial notamment en proposant des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles du département.

Gérer des services confiés par les Pouvoirs Publics (comme les mesures de protection).

Agir en justice dans le cadre de la défense des intérêts des familles.



Image par [Michal Jarmoluk](#) de [Pixabay](#)

Chiffres clés 2023 (au 31/12/2023)

64 associations familiales	56 bénévoles (membres du Conseil d'Administration et représentants)	141 salariés
6 fédérations départementales	2 135 heures de bénévolat déclarées	58 demandes de microcrédit déposées
7 organismes associés	2 361 mesures de protection des majeurs	126 lecteurs Lire et faire lire
25 partenaires affiliés à la plateforme microcrédit	78 ans d'existence	169 756 appels reçus aux standards
912 entretiens d'accompagnement budgétaires réalisés	483 mesures exercées par le SAEF (MASP, MJAGBF, enquêtes sociales, ASI)	71 instances de représentations

Les temps forts 2023

MAI



Conférence des mouvements de l'UDAF 14 réunissant 17 participants, membres de notre réseau. Au programme de cette journée : une présentation sur le congé de représentation par Lucie FILLON de l'UNAF et une sensibilisation sur la protection des données animée par une juriste.

Ce temps d'information et de réflexion a également été l'occasion pour les participants de créer du lien et de favoriser l'interconnaissance (15/05/2023).

JUIN



Assemblée Générale de l'UDAF14 dans les locaux de la MFR de la Bagotière. Au cours de cet événement institutionnel réunissant adhérents et partenaires, l'UDAF 14 a fait approuver ses nouveaux statuts et a présenté le bilan de son activité pour l'année écoulée ainsi que ses perspectives pour l'année à venir.

Nos invités ont également pu tester leurs connaissances sur les économies d'énergie au cours d'un quiz interactif proposé par l'équipe des Points Conseil Budget (23/06/2023).

SEPTEMBRE



Participation de l'UDAF 14 à la manifestation organisée par la Mairie de Caen « **Place aux as-sos** » dans les rues du centre ville (02/09/2023).

OCTOBRE



Journée d'échanges des représentants au sein des Commissions Des Usagers dans les établissements hospitaliers et de santé. (12/10/2023).

Au cours de la matinée, les participants ont pu réfléchir à leur positionnement de représentants des familles au sein des CDU avec l'appui de Nicolas BRUN, coordinateur de l'UNAF. L'après-midi, nos bénévoles ont été sensibilisés à la question des dérives sectaires dans les milieux de la santé, avec l'intervention de l'ADFI Normandie, membre du réseau.

NOVEMBRE



Conférence UDAF 14 sur le thème « Nouvelles familles » avec l'intervention de Boris CYRULNIK, neuropsychiatre, en présence de plus de 850 personnes et en partenariat avec l'Université de Caen-Normandie (21/11/2023).

Conférence des mouvements sur l'utilisation des réseaux sociaux pour les associations animée par Frédéric DURIEZ, Directeur de l'UNAFOR, en présence de 19 représentants d'associations du réseau (24/11/2023).

L'UDAF : au cœur d'un réseau uni pour les familles

Les associations familiales

En 1945, le Gouvernement provisoire de la République manifeste la volonté d'associer les familles à la reconstruction civique, sociale, économique et culturelle du pays, et, au-delà, de les appeler à participer institutionnellement à la définition et au développement des politiques qui les concernent directement. Pour ce faire, il choisit de s'appuyer sur des acteurs de terrain, les associations familiales, regroupées au sein d'instances créées par l'ordonnance du 3 mars 1945 : les UDAF et l'UNAF.

Après bientôt 80 ans d'existence, les combats des associations familiales ont évolué, les services se sont adaptés aux nouveaux besoins des familles, et, par conséquent, elles sont toujours présentes à leurs côtés pour les soutenir au quotidien.

Les associations familiales sont au cœur du fonctionnement institutionnel de l'UDAF mais aussi et surtout des partenaires indispensables à la défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles du département.

Au 31 décembre 2023, **64** associations familiales* étaient adhérentes à l'UDAF du Calvados :

16 associations familiales à recrutement général

Associations Familiales Catholiques, Confédérations Syndicales des Familles, Familles Rurales.

42 associations familiales à recrutement spécifique, dont :

34 de type « Éducatif ou Professionnel » :

Associations ADMR, Maisons Familiales Rurales.

8 de type « Sociaux » :

Associations de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés, Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et / ou Handicapées Psychiques, Enfance et Famille d'Adoption, APF France handicap, Jumeaux et Plus 14, Association Départementale de la Médaille de la Famille.

6 associations ou sections indépendantes ou non fédérées

Association Familiale Ouvrière de Bayeux, La Ronde des Bambins, Association Familiale de Douvres la Délivrande, Handy Rare et Poly, Association Solidarité Anorexie Boulimie 14, Association des Parents d'Enfants Sourds 14.

Les associations familiales adhérentes à l'UDAF du Calvados représentent plus de **5000 familles**



Source : Freepix

** Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles, ont le caractère d'associations familiales les associations déclarées librement créées dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901, qui ont pour but essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux, soit de toutes les familles, soit de certaines catégories d'entre elles et dont les adhérents sont des familles.*

Les fédérations et organismes associés

Pour remplir sa mission de porte-parole des familles, l'UDAF 14 peut également s'appuyer sur :

- Les fédérations des associations familiales.
- Les organismes associés à son action, associations qui œuvrent dans l'intérêt des familles mais dont les statuts ne permettent pas une reconnaissance de la qualité d'association familiale.

6 fédérations départementales

Fédération ADMR, Fédération des Associations Familiales Catholiques, Union Départementale des Confédérations Syndicales des Familles, Fédération Familles Rurales, Fédération des Maisons Familiales Rurales, Union Départementale de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés.

7 organismes associés

Association pour la Défense des Familles et de l'Individu contre les Dérives Sectaires, Trait d'Union, Amaelles Calvados, Alcool-infos Basse Normandie, Vivre son Deuil, France Alzheimer Calvados, SOS Urgences garde d'enfants.



Les représentants : porte-paroles des familles

Bénévoles issus des associations familiales adhérentes ou professionnels de nos services, les représentants sont mandatés par l'UDAF 14 au sein des instances départementales ou locales pour assurer la préservation des intérêts des familles, relayer leurs préoccupations et faire évoluer la politique familiale.

Experts des réalités de vie des familles, ils se forment et s'informent tout au long de leurs mandats pour actualiser leurs compétences et assurer au mieux cette mission fondamentale.

Faits marquants en 2023

Renouvellement des représentants au sein des Commissions des Usagers des établissements hospitaliers ou de santé :

En tant que titulaire de l'agrément « association d'usagers du système de santé » l'UDAF a la possibilité de nommer des représentants familiaux pour siéger au sein des CDU (Commissions Des Usagers), des instances hospitalières et de santé publique du Calvados.

Au sein de chaque établissement, la CDU a pour missions de :

- Participer à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.
- Être associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la conférence médicale d'établissement.
- Se saisir de tout sujet portant sur la politique de qualité et de sécurité, faire des propositions et être informée des suites qui leur sont données.

En février 2023, l'ARS Normandie a nommé 11 représentants des usagers proposés par l'UDAF pour participer aux CDU de 15 établissements.

Accompagner nos bénévoles :

Journée Représentants des Usagers dans le secteur de la santé

Le jeudi 12 octobre 2023, l'UDAF 14 a réuni ses représentants pour une journée d'informations et d'échanges sur les questions de la spécificité de la représentation familiale au sein des CDU.

Animée par Nicolas BRUN, coordinateur du pôle protection sociale / santé de l'UNAF, la matinée a permis de réfléchir à la légitimité de la présence des UDAF au sein des instances de santé et aux motivations et enjeux de ces représentations.

L'après-midi, les participants ont accueilli l'ADFI Normandie pour une sensibilisation sur les dérives sectaires dans le milieu de la santé.

Une journée riche qui a permis à chacun de renforcer son positionnement et ses connaissances pour mieux porter la voix des familles et des usagers.

Temps d'échange délégations

Afin d'accompagner les délégations dans leurs actions de représentations communes, l'UDAF 14 propose des temps d'échange spécifiques pour les délégations : délégation CAF les 04/05/2023 et 26/09/2023, représentants des usagers à la CPAM le 10/05/2023.



JOURNÉE D'ÉCHANGE
"Être représentant UDAF
au sein d'une
Commission des Usagers"

JEUDI 12 OCTOBRE 2023
de 9h30 à 16h30

Maison des associations de Caen
Salle jaune rdc
8 rue Germaine Tillion - 14000 CAEN

Inscription obligatoire :
ageslot@udaf14.fr ou 02.31.54.64.34
avant le 02/10/2023

Découvrez
le programme



Renouvellement des mandats suivants :

- Commissions des Usagers des établissements hospitaliers et de santé
- Soliha
- Conseil départemental de l'Éducation Nationale
- Commission départementale de la citoyenneté et de l'autonomie
- Commission locale d'amélioration de l'habitat
- Commission des cycles de l'eau et Conseil d'exploitation Lisieux Normandie
- Jury pour les diplômes du secteur funéraire

Nouvelles représentations obtenues :

- Conseil de Famille des pupilles de l'État : instance complémentaire
- Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements CDC Habitat
- Contrat local de santé mentale de la Vire au Noireau

Participation des représentants :

Aux formations proposées par nos partenaires :

- Colloque sur la télémedecine organisé par l'Université de Caen Normandie le 17/03/2023
- Formation « Administrateur CAF » organisée par l'UNAF le 29/03/2023
- Journée des représentants UDAF 14 au sein des CDU avec l'intervention de l'UNAF et de l'ADFI Normandie le 12/10/2023
- Formation France Asso Santé « Accompagner les usagers en médiation » le 04/12/2023 et « Comprendre et exploiter les résultats de la médiation » le 05/12/2023
- Groupe d'échange et d'analyse des pratiques organisé par France asso Santé le 07/12/2023
- Formation derniers secours organisée par l'APSEC le 13/12/2023

Aux temps d'informations organisés par l'UNAF à leur attention :

- Journée nationale surendettement le 24/01/2023
- Webinaire Soliha le 14/03/2023
- Webinaires « Convention d'Objectifs et de Gestion » des CAF les 28/09/2023 et 18/11/2023

Aux réunions organisées par nos partenaires et instances de représentations :

- Conférence débat sur la fin de vie organisée par l'EREN le 16/01/2023
- « Devenir parents : enjeux éthiques de l'accès à la parentalité des personnes en situation de handicap psychique », atelier citoyen EREN le 23/01/2023
- Webinaire ARS sur l'évaluation externe le 24/01/2023
- Restitution des ateliers handicap Normandie le 06/02/2023
- Webinaire « Mon espace santé » organisé par France Assos Santé et l'ARS le 02/03/2023
- Participation au comité d'installation du CDSF le 16/03/2023
- Assemblée Régionale de France Assos Santé le 30/04/2023
- Assemblée Générale de Soliha le 04/05/2023
- Workshop Baclesse « Construisons ensemble les parcours oncologiques de demain » le 09/05/2023
- Groupe Retex Baclesse le 10/05/2023
- Webinaire France Assos Santé : « La maltraitance : comment agir ? » le 16/05/2023
- Assemblée Régionale des représentants des usagers organisée par l'ARS le 20/06/2023
- Réunion ARS organisée dans le cadre du conseil national de la refondation le 22/06/2023
- Colloque à la Pitié-Salpêtrière sur le thème « Devoir d'information du médecin à l'égard du patient : la rencontre d'une confiance et d'une conscience » le 26/06/2023
- Conseil national de la refondation sur la thématique de la santé le 27/06/2023
- Visio France Assos Santé sur les actualités de la médiation le 06/10/2023

Chiffres clés 2023

71 représentations assurées
par **24** représentants

40 représentants
dans les CCAS

COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉS

- Commission de surendettement des particuliers (CSP)
- Comité de Pilotage Projet Territorial de Santé Mentale (COPIL PTSM)
- Commission d'informations et d'appels à projet social ou médico-social — Conseil Départemental
- Commission d'information et de sélection d'appel à projet social (CISAAP) — Direction Départementale de l'Économie, du Travail et des Solidarités (DDETS 14)
- Commission d'information et de sélection d'appel à projet social Mineurs Non Accompagnés — Conseil Départemental

DROIT DE LA FAMILLE - PARENTALITÉ - ENFANCE

- Conseil de Famille des Pupilles de l'État 1 et 2
- Commission d'agrément
- Observatoire Départemental de l'Enfance et de la Famille
- Schéma Départemental des Services aux Familles et Comité Départemental des Services aux Familles

ÉCONOMIE - CONSOMMATION - EMPLOI

Jury de la formation diplômante du secteur funéraire

ÉDUCATION - JEUNESSE - NUMÉRIQUE

- Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN)
- Lire et Faire Lire dans le Calvados
- École des Parents et des Éducateurs (EPE)
- Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
- Comité de pilotage « Promotion d'un usage raisonné des écrans »

HABITAT - CADRE DE VIE

- Comité de programmation Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale Groupe d'Action Sociale (LEADER GAL) du Pays d'Auge
- Commission consultative des services publics locaux de Caen, Caen la Mer et Lisieux Normandie (CCSPL)
- Commission du réseau d'eau et d'assainissement et Conseil d'Exploitation de Lisieux Normandie
- Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)
- Conseil de la Vie Associative de Caen (CVA)

DOSSIER LOGEMENT-HABITAT

- Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat (CLAH)
- Conseil d'Administration Caen la Mer Habitat
- Conseil d'Administration Inolya
- Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) : comité de pilotage
- Système Priorité Logement (SYPLO) : Bayeux, Caen, Lisieux

- Commission de médiation Droit au Logement Opposable (DALO)
- Commission d'Attribution de Logements et d'Examens de l'Occupation des Logements (CALEOL) CDC Habitat
- SOLIHA Normandie
- Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) : Caen, Vire, Bayeux, Lisieux
- Conférences Intercommunales du Logement (CIL) : Caen la Mer, Lisieux Normandie et Honfleur-Beuzeville, Bayeux Intercom
- Programme Local de l'Habitat (PLH) Caen La Mer

DOSSIER TRANSPORT

- Commission locale des transports publics particuliers de personnes
- Commission départementale de la sécurité routière
- Comité des partenaires mobilité : Caen la Mer et Lisieux Normandie

SANTÉ - PROTECTION SOCIALE - VIEILLESSE

DOSSIER PROTECTION SOCIALE

- Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados (CAF)
- Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Conseil d'Administration de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA) des Côtes Normandes
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

DOSSIER DROITS DES MALADES ET DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

- Groupe de travail lié à la réalisation du contrat local de santé de Lisieux Normandie
- Conseils de Surveillance (CS) des établissements publics : CHU de Caen, CH de Lisieux, CH de Vire, CH Pont l'Évêque
- Commissions des Usagers (CDU) : Centre hospitalier de la Côte Fleurie, Centre hospitalier Robert Bisson de Lisieux, Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Caen, Centre François Baclesse, Clinique de la Miséricorde, Clinique Notre Dame de Vire, Hôpital privé Saint Martin, Inicea Brocéliande, Korian Côtes Normandes, Polyclinique du Parc, Polyclinique de Deauville-Criqueboeuf, Etablissement Public de Santé Mentale.
- France Assos Santé
- Conseils territoriaux de santé

L'Union Régionale des Associations Familiales

L'URAF Normandie a notamment en charge la représentation des familles au niveau régional.

L'UDAF 14 est représentée au Conseil d'Administration de l'URAF de Normandie par 4 administrateurs :

M. Michel le RICQUE - Président, M. Paul MERCIER - Trésorier, M. Rémy GUILLEUX - Administrateur, M. Joël PILLU - Administrateur



Faits marquants en 2023

Participation des représentants de l'UDAF aux réunions du Bureau et du Conseil d'Administration de l'URAF Normandie (23/01/2023, 27/03/2023, 27/04/2023, 22/09/2023, 20/11/2023).

Journée régionale du développement associatif organisée par l'URAF Normandie et animée par l'UNAF le 14/10/2023.

Participation à l'Assemblée Générale de l'URAF le 15/10/2023.

L'Union Nationale des Associations Familiales

À la tête d'un réseau de 99 UDAF et 13 URAF, l'UNAF soutient les unions dans leurs missions institutionnelles et de services aux familles, notamment par des temps d'échanges et de rencontres qui permettent le partage d'expériences.



L'UNAF porte la parole des familles dans les plus hautes instances de l'État en s'appuyant à la fois sur l'expertise de son réseau local et des mouvements familiaux, mais également sur un travail continu d'observation et de décryptage des besoins des familles et des évolutions de la politique familiale.

L'UNAF est présidée depuis juin 2015 par Mme Marie-Andrée BLANC et ses services sont placés sous la direction de Mme Guillemette LENEVEU.

Faits marquants en 2023

Participation des responsables de l'UDAF à l'Assemblée Générale de l'UNAF les 17 et 18 juin 2023 à Angers.

Participation du Président et du Directeur aux réunions organisées à leur attention les 25 et 26 mars 2023 à Amiens et les 24 et 25 novembre 2023 à Paris.



Participation aux groupes de travail, journées thématiques et temps d'informations mis en place par l'UNAF en lien avec les activités de l'UDAF :

- Journée nationale surendettement le 24/01/2023
- Webinaire de présentation du kit « commission de contrôle » le 27/01/2023
- Webinaire d'information sur le service public de la petite enfance le 31/01/2023
- Webinaire d'information UNAF sur l'évaluation le 01/02/2023
- Webinaire de présentation de l'action sociale AGIRC ARRCO le 07/03/2023
- Webinaire de présentation de l'Observatoire des familles le 09/03/2023
- Webinaire Soliha le 14/03/2023
- Réunion des coordinateurs Lire et faire lire UDAF le 21/03/2023
- Formation des administrateurs CAF le 29/03/2023
- Journée régionale du développement associatif animée par l'UNAF et organisée par l'URAF Normandie le 13/04/2023
- Webinaire sur l'action « Cercles de parents » le 06/06/2023
- Webinaire de présentation du logo « Membre de... » le 22/06/2023
- Webinaire Vie associative « Valorisons l'appartenance au réseau » le 26/06/2023
- Webinaire de présentation de l'Observatoire des familles 2023 le 28/06/2023
- Webinaire CNAM — Présentation des partenaires le 29/06/2023
- Webinaire « Comment organiser et animer une réunion » le 06/07/2023
- Webinaire Plan Local de Développement Associatif le 21/09/2023
- Webinaire « Convention d'Objectifs et de Gestion CAF » le 28/09/2023
- Groupe de travail « Projet de management associatif du réseau UNAF/URAF/UDAF » le 27/09/2023
- Réunion du groupe « Plan stratégique » le 15/11/2023
- Webinaire « Haine en ligne et signalement » le 30/11/2023
- Webinaire « Observatoire des familles — Présentation des résultats » le 14/12/2023
- Webinaire « Matinée du développement associatif : présentation de l'offre de formations UNAFOR » le 19/12/2023



Photo UNAF - Rencontre Présidents/Directeurs, novembre 2023



Photo UDAF - Journée développement associatif URAF Normandie/UNAF

L'UDAF : animateur associatif

Être adhérent à l'UDAF du Calvados, c'est faire partie d'un réseau composé d'associations aux sensibilités, actions et services diversifiés mais qui œuvrent toutes dans un intérêt commun : celui des familles.

Au cœur de ce réseau, l'UDAF anime, développe, soutient et promeut le mouvement familial avec 3 objectifs principaux :

- **Améliorer la connaissance et la reconnaissance du mouvement familial** à l'interne et à l'externe.
- **Favoriser l'émergence de projets en partenariat.**
- **Encourager les adhésions** au niveau des associations familiales et de l'UDAF.

Pour atteindre ces objectifs, les bénévoles de l'UDAF du Calvados, épaulés par les salariés du service Institution Familiale, mettent en œuvre les actions retenues dans le Plan Local de Développement Associatif et dans le projet associatif. De plus, le Conseil d'Administration peut, en fonction de l'actualité et du contexte, décider de mettre en place de nouvelles actions.

Animer le réseau

Tout au long de l'année, les administrateurs de l'UDAF vont à la rencontre des associations familiales adhérentes, des fédérations et organismes associés, pour favoriser une meilleure connaissance mutuelle.

Participations aux Assemblées Générales de nos associations adhérentes :

- MFR de Vire - 13 avril
- MFR de Saint Désir - 14 avril
- Solidarité Anorexie Boulimie - 22 avril
- Vivre son Deuil - 12 mai
- MFR Blangy le Château - 12 mai
- Fédération Départementale Familles Rurales - 13 mai
- Fédération territoriale des MFR Ouest Normandie - 26 mai
- Fédération régionale des MFR - 09 juin
- Amaelles - 28 juin
- Délégation APF France Handicap - 11 octobre

Participations aux évènements de nos associations adhérentes :

- Rencontre régionale des MFR - 12 avril

Temps d'échanges avec nos associations

- Rencontres avec la Présidente, le Directeur et le chargé de la vie associative de la Fédération Familles Rurales - 5 janvier et 29 juin

La Conférence des Mouvements : se rencontrer, échanger, se former

Instance prévue dans les statuts des UDAF, la Conférence des Mouvements est un lieu d'échanges et de rencontres à destination des fédérations, associations et organismes associés adhérents à l'UDAF. Relancée en 2022, la Conférence des Mouvements propose aux membres du réseau des temps de formations et d'informations animés par des professionnels, dans un climat de convivialité et de partage. Le programme de ces journées est élaboré avec et pour les bénévoles associatifs.

En 2023, elle s'est réunie à 2 reprises.

Rencontre du 15 mai 2023

Pour cette première rencontre de l'année, l'UDAF a souhaité informer ses adhérents sur :

- **Le congé de représentation** : levier pour le recrutement des bénévoles, le congé de représentation permet un maintien de salaire pour certaines actions bénévoles.
- **La protection des données** : accompagner notre réseau avec des conseils et outils pertinents afin de leur permettre d'appliquer la réglementation.

17 participants

Rencontre du 24 novembre 2023

Pour cette seconde rencontre, nos membres ont bénéficié d'un temps de formation sur les réseaux sociaux. Tout au long de cette journée animée par Frédéric DURIEZ, formateur et directeur de l'UNAFOR, les participants ont pu découvrir les différents réseaux, leurs spécificités, leurs publics... et réfléchir sur leurs pratiques associatives afin de les faire évoluer pour donner plus de visibilité à leurs actions.

19 participants



Dessin de F.DURIEZ



Développer le réseau

Parce que l'union fait la force, l'UDAF cherche également à étoffer son réseau et à développer de nouveaux partenariats au bénéfice des familles et personnes qu'elle accompagne en assurant :

- Une veille permanente sur les créations d'associations familiales sur le département en vue d'une prise de contact.
- Des rencontres avec des associations non-adhérentes œuvrant dans le champ familial ou social.

Participations :

- Assemblée Générale de la Banque Alimentaire - 04 mai
- Assemblée Générale CIDFF - 25 mai
- Assemblée Générale ACSEA - 02 juin
- Assemblée Générale de l'association des Amis de Jean Bosco - 26 juin
- Réunion de présentation de l'UFAL Caen la Mer - 9 décembre

Rencontres :

- Porteuses du projet « Cercles de Parents » - 9 mai
- Temps d'échanges avec l'association Arc en Ciel - 03 juin

Le PLDA : outil du développement associatif

Le « Plan Local de Développement Associatif » est un outil interne visant à planifier et évaluer nos actions de développement associatif pour la période 2021/2024.

Il est organisé autour de 4 orientations phares :

Animer / Accueillir / Prospecter / Réactiver

avec pour ambition de redynamiser et d'élargir notre réseau afin d'accroître notre impact en faveur des familles.

Soutenir le réseau

Afin de soutenir les associations dans leurs missions, l'UDAF propose différentes prestations aux membres de son réseau.

Location ou mise à disposition de salles :

Afin de permettre aux associations d'organiser leurs réunions et rendre ainsi réalisables leurs actions, l'UDAF met à leur disposition les salles de ses locaux, équipées du matériel nécessaire.

Gestion des adhérents :

Les associations membres de l'UDAF peuvent bénéficier gratuitement d'un accès au logiciel Adhélis, développé par l'UNAF, permettant une gestion facilitée des adhérents et l'édition des documents nécessaires à la tenue des Assemblées Générales.

Accompagnement à la vie associative :

Comment organiser une Assemblée Générale ? Comment rédiger ou modifier ses statuts ? Comment réaliser une carte d'adhérent ?... Autant de questions pour lesquelles les associations peuvent trouver une réponse auprès de l'UDAF.

Informations / formations :

L'UDAF informe régulièrement les associations de son réseau sur l'actualité de la vie associative, les appels à projets publiés, les manifestations proposées par le réseau et hors réseau...

L'UDAF peut également proposer des temps d'information en présentiel, notamment via la Conférence des Mouvements, ainsi que des temps de formation pouvant être animés par l'UNAFOR (organisme de formation du réseau) ou par des acteurs locaux, sur des thématiques retenues par nos adhérents.

Soutien administratif :

L'UDAF est au service des associations pour réaliser des documents de communication, les accompagner dans l'utilisation des outils bureautiques et mettre à leur disposition du matériel pour la reprographie et la reliure.

Organisation de projets, d'évènements :

L'UDAF accompagne les associations pour transformer leurs idées en succès, notamment en les aidant à planifier leur projet, à rechercher un lieu ou un intervenant, à communiquer sur leurs actions...

Domiciliation :

Les associations adhérentes à l'UDAF peuvent faire domicilier leur courrier au siège de l'UDAF.

Mise à disposition de documentation :

L'UDAF met à la disposition de son réseau de la documentation sur des thématiques qui les concernent.

Visibilité :

L'UDAF met à la disposition des associations de nombreux outils afin d'améliorer la visibilité de leurs actions et d'en faire la promotion.

Mise en relation :

L'UDAF offre à son réseau l'opportunité de rencontrer des associations et partenaires avec lesquels échanger pour faciliter le déploiement de projets en partenariat.

Promouvoir le réseau

La promotion du réseau est une action clé permettant de mettre en lumière à la fois l'UDAF mais aussi et surtout les associations qui la composent.

Pour donner de la visibilité au mouvement familial, aux positions défendues et services proposés, l'UDAF déploie de multiples actions et outils de communication à destination de plusieurs cibles :

- Le grand public et notamment les familles adhérentes ou non aux associations familiales,
- Les associations elles-mêmes,
- Les partenaires institutionnels et politiques,
- Les médias.

Les manifestations

Place aux Assos

Depuis 2015, l'UDAF du Calvados participe chaque année à « Place aux assos » organisée par la Mairie de Caen. La 9^e édition de cette manifestation s'est déroulée le 2 septembre 2023 dans les rues du centre ville et a réuni plus de 250 associations ainsi que de nombreux visiteurs.



Cet événement animé et festif permet aux associations caennaises de présenter leurs engagements et leurs actions aux passants. C'est aussi l'occasion d'aller à la rencontre d'autres associations.

Salon des familles - Centre des congrès

En 2023, l'UDAF pris en charge la location d'un stand lors du Salon des familles organisé au Centre des congrès les 13 et 14 mai 2023, par le réseau BABEAP.

Elle a ainsi permis à 4 associations de se relayer au cours du week-end pour présenter leurs actions aux familles et professionnels présents.

Le site internet et les réseaux sociaux

Le site internet de l'UDAF 14 : visibilité et cohérence

Le site de l'UDAF 14 (www.udaf14.fr) s'intègre dans l'écosystème digital créé par l'UNAF avec la volonté d'harmoniser la communication digitale de l'ensemble du réseau pour davantage de cohérence, de visibilité et d'impact.

Les contenus des sites du réseau sont alimentés directement par l'UNAF. L'UDAF 14 a la possibilité de personnaliser et d'alimenter le site en fonction des spécificités de ses services et de ses actualités.

L'UDAF encourage les associations familiales à utiliser son site pour donner de la visibilité à leurs événements qui sont mis en avant sur la page d'accueil.

L'UDAF du Calvados sur les réseaux sociaux

L'UDAF est également présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et X-Twitter) pour diffuser les outils développés par le réseau, promouvoir ses grands événements, relayer les informations des associations familiales du département et informer les familles de tout sujet pouvant toucher leur quotidien.



Facebook
785 followers



Instagram
194 followers



X
116 followers



LinkedIn
340 followers

Les principales rencontres avec les partenaires au cours de l'année 2023

Participation à la cérémonie de remise du trophée Phénix remis par l'Université de Caen à l'UDAF pour son engagement dans la formation professionnelle - 23 janvier.

Participation à la réunion publique organisée par les députés M. DELAPORTE et M. PATRIER-LEITUS à Lisieux, dans le cadre du Tour de France des déserts médicaux - 1er mars.

Participation du Président et de la Vice-Présidente de l'UDAF 14 à la conférence petite enfance-parentalité organisée par l'UAMC en présence des acteurs de la parentalité du territoire, des partenaires institutionnels et politiques. Cette conférence s'est organisée autour de 2 tables-rondes : « Pénurie des professionnels de la petite enfance : quelles solutions ? », « Accompagnement des collectivités à la parentalité » - 7 mars.

Participation au comité d'installation du Comité Départemental des Services aux Familles, dont l'UDAF est membre - 16 mars.

Participation à la réunion de présentation du nouvel hôtel des associations Caennaises - 30 mars.

Participation aux travaux organisés autour de la question de la petite enfance par le Conseil National de la Refondation à Amfreville. Au programme de cette journée : des rencontres institutionnelles et politiques, des échanges autour du schéma départemental des services aux familles et du futur service public de la petite enfance ainsi que des ateliers - 4 avril.

Participation à l'Assemblée Régionale de France Assos Santé - 30 avril.

Participation à l'Assemblée Générale de Soliha - 4 mai.

Rencontre avec le Député M. DELAPORTE, pour une présentation des missions et actions de l'UDAF et du mouvement familial Calvadosien - 4 juin.

Présence à l'Assemblée Générale de l'UDAF 14 de :

- M. MESSI, collaborateur parlementaire de Mme FERREY,
- M. PALAZZINI, collaborateur parlementaire de M. DELAPORTE
- M. BRUNO, Conseiller départemental

Le 23 juin.

Participation à la réunion organisée dans le cadre du Conseil national de la refondation sur la thématique de la santé - 27 juin.

Rencontre avec M. ALLARD, Sous-Préfet de Bayeux, pour un échange sur les missions de l'UDAF 14 - 3 juillet.

Rencontre des élus et du Président du Conseil Départemental dans le cadre de la présentation de la feuille de route Calvados Vision 2030 - 3 juillet.

Participation à la réunion de rentrée des associations caennaises organisée par la Mairie de Caen - 30 septembre.

Participation à la rencontre publique sur la santé mentale organisée par le Député M. DELAPORTE - 23 novembre.

Rencontre avec M. BREDIN, Préfet du Calvados, pour un échange sur les missions de l'UDAF - 8 décembre.

Participation à la conférence des acteurs du Programme Local de l'Habitat organisée par Caen la Mer - 12 décembre.



Photo « Le Pays d'Auge », Réunion publique « Tour de France des déserts médicaux »



Photo UDAF

L'UDAF : ses services et actions en direction des familles

Répondre aux préoccupations familiales, accompagner la parentalité, valoriser la famille... ce sont des enjeux clés pour l'UDAF du Calvados et pour lesquels différentes actions sont développées tout au long de l'année.

La conférence-débat annuelle

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, se déroule chaque année au mois de novembre. Afin d'assurer l'accès de toutes les familles à cet événement, la conférence est gratuite et traduite en LSF.

Le 21 novembre 2023, l'UDAF du Calvados a eu le plaisir d'accueillir **M. Boris CYRULNIK**, Neuropsychiatre, Directeur d'enseignement à l'Université Toulon-Sud et Professeur à l'Université de Mons.

Au cours de son intervention sur « **Nouvelles familles** », Boris CYRULNIK a revisité les évolutions de la cellule familiale à la lumière des neurosciences et des apports de ses nombreuses recherches.

Pour accueillir ce conférencier de renom, l'UDAF du Calvados a pu bénéficier d'un amphithéâtre de grande capacité, avec le soutien de l'Université de Caen-Normandie.

Cet événement a ainsi pu réunir plus de 850 personnes : familles, professionnels, étudiants, bénévoles associatifs... venus profiter de cette soirée exceptionnelle.

Pour clôturer son intervention, M. CYRULNIK a prolongé son temps d'échange avec les participants lors d'une séance de dédicace.

**Conférence-Débat
"NOUVELLES FAMILLES"**

BORIS CYRULNIK
NEUROPSYCHIATRE
(DIRECTEUR D'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ TOULON-SUD
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE MONS (BELGIQUE))

Date
21 novembre 2023

Démarrage
20H
OUVERTURE DES PORTES À 19H30

**Pôle de Formation et Recherche en
Santé - Université de Caen Normandie**
2 rue des Rochambelles - Caen

**SUR INSCRIPTION
ENTREE GRATUITE**
Traduction en LSF

QR CODE
Pour vous inscrire :
flashez moi

Un événement organisé par
l'Union Départementale des Associations Familiales du Calvados
49 rue de Lion sur Mer - 14000 CAEN
02.31.54.64.20 / uiaf@uiaf14.fr / www.uiaf14.fr
avec le soutien du PRIS de l'Université de Caen-Normandie

UDAF
Union
Départementale
des Associations
Familiales

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère
de la Santé
Solidarité
et Égalité
Territoriale

UNCAEN
UNIVERSITÉ
DE CAEN
NORMANDIE



Les ateliers parents/enfants

Actions réalisées dans le cadre de la convention d'objectifs UNAF/UDAF - Développer et animer des ateliers de soutien à la parentalité

Après une année 2022 marquée par la formation des équipes, la rencontre de partenaires, la recherche de lieux d'accueil et la communication auprès du réseau, l'UDAF du Calvados a lancé officiellement en 2023 le dispositif « Questions de Parents ».



« Questions de Parents » permet de soutenir la parentalité autour de 2 volets :

- **Ateliers PAPOTO - Parentalité pour tous**

Ces ateliers, labellisés 1000 premiers jours, ont pour objectif la prévention des inégalités par le renforcement des connaissances et des compétences des parents défavorisés et/ou fragilisés. L'ambition de PAPOTO est de compenser la première inégalité constituée par l'accès à une information scientifiquement fondée concernant le développement affectif, émotionnel, social, cognitif de l'enfant et les pratiques éducatives identifiées dans la littérature comme les plus propices à son épanouissement.



La démarche PAPOTO s'organise sous forme d'ateliers de guidance parentale à partir de vidéos thématiques (par ex. : « parler des émotions avec son enfant », « le jeu, essentiel pour le développement », « aider son enfant à parler », « éduquer son enfant sans violence »...) qui sont un point de départ pour un échange entre parents, animé et modéré par un professionnel et/ou un bénévole.

- **Ateliers « Parlons d'argent avec nos enfants »**

Forte de son expertise en matière d'accompagnement budgétaire et dans le domaine du logement, l'UDAF 14 développe des ateliers « **Parlons argent avec nos enfants** », **par tranches d'âges, via des animations ludiques et interactives** (jeux pédagogiques (jeux de société, quiz...), outils interactifs), tout en laissant une large place à l'échange entre les enfants et les parents. Ces ateliers sont ponctués de conseils pour aider les parents, d'une part, dans la gestion de leur budget et, d'autre part, dans le rapport de leurs enfants à l'argent et à l'environnement (économie d'énergie, gestion des déchets, etc.). Ces ateliers peuvent être également co-construits avec les organismes locaux d'« éducation financière » tels que la Banque de France, Finances et pédagogie, etc.

Afin d'aller à la rencontre des publics, ces ateliers se déroulent hors les murs (dans des lieux grands publics ou dans des structures partenaires) et sur des créneaux atypiques (mercredi après-midi, fin de journée, week-end). Des ateliers sont mis en place pour les enfants en partenariat avec l'association Lire et faire lire, afin de permettre aux parents de venir avec leurs enfants.

Ateliers Papoto 2023

2 ateliers « Comprendre les émotions des jeunes enfants » à la Ferme Culturelle du Bessin

1 atelier « Comprendre les émotions des jeunes enfants » auprès des détenues du Centre pénitentiaire de Caen-Ils*

*1^{ère} convention en 2023, renouvelée pour 2024

Ateliers « Parlons d'argent avec nos enfants » 2023

6 ateliers « Parlons budget avec nos enfants » organisés à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen

1 atelier parents / enfants avec un quiz sur les économies d'énergie à la Ferme Culturelle du Bessin

La médaille de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui **élèvent ou ont élevé dignement au moins 4 enfants**.

En lien avec les services de la Préfecture, l'UDAF du Calvados contribue chaque année à l'instruction des dossiers pour émettre un avis. Les décisions d'attribution sont prises par arrêté préfectoral.

La médaille de la famille peut également être remise à **toute personne ayant rendu à titre professionnel ou bénévole des services exceptionnels dans le domaine de la famille**, soit sur initiative du Ministre en charge de la famille, soit sur saisine conjointe du Préfet et du Président de l'UDAF. Les demandes sont à effectuer via un Cerfa disponible à ligne et à retourner à la Mairie de résidence de l'intéressé.

En 2023, la commission médaille de la famille de l'UDAF 14 a étudié 5 dossiers de demande de médaille.

Le microcrédit personnel *Action conventionnée par la Banque des Territoires*

Le microcrédit est destiné à des **particuliers aux revenus modestes** (demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, apprentis...) et a pour but de **favoriser l'insertion et / ou le maintien du lien social** (ex. : financement du permis de conduire, dépôt de garantie, appareil auditif, achat de véhicule...). L'emprunteur est aidé dans le montage de son dossier et suivi pendant toute la durée du remboursement.

L'UDAF assure, via les Points Conseil Budget, l'accompagnement des demandeurs issus de ses services de protection, mais également de demandeurs extérieurs.

Depuis 2018, **l'UDAF est associée au CCAS de Caen pour animer et co-porter une plateforme départementale de microcrédit** qui vise à améliorer l'accès au microcrédit en développant un réseau de partenaires affiliés sur tout le territoire.

Au 31 décembre 2023, la plateforme comptait **25 partenaires** : ADAPT Ifs, Plaine Emploi, R'Pur, Habitat et Humanisme, Confédération Syndicale des Familles 14, BAC Emploi Lisieux, Association Familiale de Douvres la Délivrande, Croix Rouge Calvados, SINEO / Transmission 14, INFREP Calvados, SAJD-ACSEA, Inolya, Mobilys, Dynamia, Handyjob et plusieurs CCAS Colombelles, Fleury sur Orne, Honfleur, Ifs, Luc sur Mer, Mézidon Vallée d'Auge, Monderville, Ouistreham, Trouville sur Mer, Verson.

Chiffres clés 2023

135 évaluations

58 dossiers présentés aux partenaires bancaires

18 microcrédits accordés

2 partenaires bancaires : Caisse d'Epargne, Créasol

Faits marquants 2023

Participation à la rencontre organisée par Caen Développement : mobilité domicile/travail - 10 janvier.

Intervention lors des Assises du microcrédit organisées par la Banque de France Normandie - 13 mars.

Présentation de l'action microcrédit :

- aux bénévoles de la Croix Rouge - 13 janvier.**
- aux équipes du CCAS de Condé en Normandie - 20 mars.**
- aux équipes de l'ADAPT Ifs - 6 avril.**

Lire et faire lire dans le Calvados



Action réalisée dans le cadre de la convention d'objectifs UNAF / UDAF

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants dans différentes structures éducatives (écoles, crèches, centres de loisirs...) et ainsi stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Sur le territoire Calvadosien, l'action est portée par l'association « Lire et faire lire dans le Calvados » cofondée par l'UDAF du Calvados et la Ligue de l'Enseignement du Calvados. Pour soutenir le Conseil d'Administration de l'association dans le développement et l'animation du réseau de bénévoles et de structures partenaires, l'UDAF est engagée dans la coordination du dispositif.

Chiffres clés au 31/12/2023

145 interventions assurées par **126** lecteurs bénévoles intervenants en moyenne 1 fois par semaine en période scolaire dont **47** nouveaux lecteurs

67 lieux d'interventions :

28 crèches, 23 écoles, 6 bibliothèques / médiathèques, 4 centres de loisirs / animation, 3 foyers d'accueil, 1 garderie périscolaire, 1 relai petite enfance, 1 structure d'accompagnement scolaire

Implantation dans **28** communes du département

Faits marquants 2023

Formations / sensibilisation des bénévoles :

Formation « Panorama de la littérature jeunesse » animée par Sophie Van Der Linden (16 janvier 2023).

Matinée d'informations organisée par la Bibliothèque du Calvados pour une présentation des missions de cette structure et des ouvrages coups de cœur des bibliothécaires (23 mars).

Formation « Accompagner le jeune enfant dans sa découverte du livre et du récit » animée par l'association Lire à Voix Haute Normandie (15 juin).

Formation « Lecture d'album » animée par Marie LEMOINE, conteuse (7 et 9 novembre).

Formation « Lecture d'albums et parentalité » animée par l'association L.I.R.E (7 décembre).

Temps d'échanges entre bénévoles :

Café-livres à la médiathèque de Lisieux (12 mai).

1^{er} Café d'échanges entre lecteurs pour partager ses expériences, ses difficultés, ses coups de cœur (1er juin).

Café-livres à la médiathèque de Villers-Bocage (12 décembre).



Rencontre d'auteur / illustrateur

Intervention d'Evanne DUFEIL, illustrateur de l'album « Grand Père Papillon » au sein d'une classe de Bonnebosq.

Les productions réalisées ont donné lieu à une exposition au sein de la bibliothèque de Pont l'Évêque et à une lecture de l'album « Grand Père Papillon » par son auteur, Franck ACHARD, mise en musique par Evanne DUFEIL.

Culture et convivialité:

Réunion de rentrée des lecteurs avec la participation de 70 bénévoles actifs ou potentiels et l'intervention de la Maison d'éditions Motus (9 octobre).

Organisation d'une visite de l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC) pour les bénévoles de l'association (13 octobre).

Organisation d'un déplacement au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil pour 20 bénévoles de l'association (4 décembre).

Actions de communication et de promotion :

Participation à « Place aux assos » à Caen et au forum des associations de Lisieux (2 septembre).

Rencontres régulières avec des partenaires institutionnels et politiques, des acteurs du secteur du livre... (14 rencontres).

Rencontres régulières avec les structures d'interventions pour informer, mettre en place, suivre les actions des bénévoles (31 rencontres).

Gouvernance :

Assemblée Générale de Lire et faire lire dans le Calvados le 28 novembre 2023 à la médiathèque de Mondeville.

3 réunions du Conseil d'Administration et 3 réunions du Bureau.



L'UDAF : ses services et actions de soutien à destination des personnes et familles en situation de vulnérabilité

En concertation avec différents partenaires (services sociaux et médico-sociaux, services judiciaires, de santé, etc...), l'UDAF du Calvados accompagne les familles et les personnes en difficulté en menant auprès d'elles des actions d'intérêt familial et de service public.

Elle réalise ses missions à partir de trois sites géographiques (Caen, Lisieux, Villers-Bocage) pour les familles et les usagers vivant à domicile ou en institution.

Pendant les différents confinements, les services de l'UDAF ont poursuivi leurs actions en adaptant la prise en charge aux mesures sanitaires et aux besoins des personnes accompagnées et ceci grâce aux investissements réalisés en amont pour permettre le travail à distance.

Le service protection juridique des majeurs

L'UDAF du Calvados exerce des mesures de protection juridique des majeurs depuis 1969.

Dans ce cadre, nos services sont mandatés par le juge des contentieux de la protection (anciennement nommé juge des tutelles) pour accompagner des personnes dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération soit des facultés mentales, soit de leurs facultés corporelles empêchant l'expression de leur volonté.

Il existe plusieurs mesures de protection adaptées aux besoins des majeurs en situation de vulnérabilité :

- **La sauvegarde de justice** : C'est une mesure de courte durée, qui ne peut excéder 2 ans (1 an renouvelable une fois). Elle peut permettre au majeur d'être représenté pour accomplir certains actes lorsqu'un mandat spécial a été prononcé par le juge.
- **La curatelle simple** : La personne accomplit seule les actes de gestion courante, comme la gestion du compte bancaire ou la souscription d'une assurance. En revanche, elle doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants, tels que la souscription d'un emprunt, par exemple.
- **La curatelle renforcée** : Comme en curatelle simple, la personne devra être assistée de son curateur pour les actes les plus importants. Cependant, c'est le curateur qui perçoit seul les ressources de la personne et qui règle ses dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci.
- **La curatelle aménagée** : Le juge énumère les actes que la personne en curatelle a la capacité de faire seule ou, à l'inverse, ajouter d'autres actes à ceux pour lesquels l'assistance du curateur est exigée.
- **La tutelle** : La tutelle est une mesure destinée à protéger une personne majeure dans la protection de sa personne et / ou de tout ou partie de son patrimoine. Le tuteur la représente par principe dans tous les actes de la vie civile et perçoit les ressources de la personne sur un compte ouvert au nom de celle-ci, pour assurer la gestion de ses dépenses.
- **La mesure d'accompagnement judiciaire** : Elle est destinée à aider des personnes majeures dont les facultés ne sont pas altérées mais qui sont en grande difficulté sociale et lorsque leur santé ou leur sécurité en est compromise et qu'elles perçoivent des prestations sociales. Dès lors, la gestion des prestations sociales déterminées par le juge est confiée à un mandataire judiciaire, assortie d'un accompagnement social individualisé.
- **La tutelle mineur** : Lorsque l'autorité parentale ne peut plus s'exercer, les enfants mineurs peuvent être placés sous tutelle légale. Un ou plusieurs tuteurs sont nommés, en remplacement des parents. Le tuteur prend soin du mineur tout en assurant la gestion et la conservation de son patrimoine éventuel.

Faits marquants en 2023

Participation au comité directeur de Synergie (4 janvier, 6 janvier, 31 mai, 15 septembre) **et à son Assemblée Générale** (1er juin).

Suivi de l'évaluation et des projets de services par la commission gestion des services (14 janvier et 14 mars).

Participation à la réunion de rentrée solennelle du Tribunal Judiciaire de Lisieux (18 janvier).

Participation au comité directeur du Groupement d'Étude des Services Tutélaires de l'Ouest (Gesto) en qualité de membre (21 janvier, 28 mars, 8 juin, 29 août, 5 octobre, 16 novembre). **Participation au colloque « Protection et autonomie des personnes protégées : trouver le bon équilibre »** (14 décembre).

Signature d'une convention avec la CPAM du Calvados pour assurer une meilleure prise en charge de nos personnes protégées (2 mars).

Participation à la commission spécialisée des formations juridiques à l'IRTS de Normandie (4 mars, 13 novembre).

Présentation Action Sociale AGIRC ARRCO organisée par l'UNAF (07 mars).

Participation au colloque « Le majeur protégé face à la justice pénale » organisé par l'Université de Caen-Normandie (7 avril).

Organisation et participation aux réunions du groupement CESAR réunissant les UDAF de Normandie, pour une coopération technique sur des domaines d'actions précis et sur un partage d'expertise (14 avril, 1er septembre, 8 septembre, 20 octobre, 1er décembre).

Rencontre avec la CAF du Calvados (1^{er} juin).

Participation aux travaux des services tutélaires du Calvados (19 avril).

Rencontre avec M. ALLARD, Sous-Préfet de Bayeux (2 juin).

Rencontre avec les juges des contentieux de la protection de Caen (15 septembre et 10 novembre).

Co-organisation de la première journée interprofessionnelle à destination de l'ensemble des intervenants sociaux des UDAF-Normandes (10 octobre).

Participation au webinaire « Haine en ligne et signalement » organisé par l'UNAF (30 novembre).

Rencontre avec M.BREDIN, Préfet du Calvados (8 décembre).

Temps d'échange réguliers avec les représentants des pouvoirs publics dans le département et dans la Région (Préfecture, DDTES, DREETS).

30 MAJ

Chiffres clés 2023

Au 31/12/2023

62 mineurs accompagnés dans le cadre d'une mesure ad'hoc mineurs en 2023

9 subrogés tuteurs ou curateurs

2 322 mesures de tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice réparties en :

653 mesures de tutelles

1 518 mesures de curatelles

97 mesures de tutelles ou curatelles aux biens ou à la personne

54 sauvegardes de justice

Le soutien aux tuteurs familiaux :

Soutien Info Tutelle (en partenariat)

L'UDAF participe avec les associations tutélaires ATMP du Calvados et ATC-ACSEA, au fonctionnement du Soutien Info Tutelle qui a pour objet d'informer et de soutenir des personnes appelées à exercer ou exerçant les mesures de protection juridique de leur proche majeur en application de l'article 449 du Code Civil.

En amont du prononcé des mesures par le juge, il permet d'informer les familles sur les différents régimes de protection et d'appréhender leur éventuelle future mission de façon plus sereine. Par la suite, le service accompagne et informe les familles tout au long de l'exercice de leur mandat.

Lors des permanences, un professionnel expérimenté écoute, informe et oriente les familles.

Le SIT propose :

Une ligne téléphonique dédiée

Des rendez-vous individuels

Des actions collectives d'information

De la documentation à destination des familles

Chiffres clés 2023

Activité UDAF

70 permanences au cours de l'année

254 personnes renseignées dont **147** lors des permanences physiques



Faits marquants en 2023

Poursuite par les trois structures partenaires (UDAF14 / ATC-ACSEA / ATMP), des permanences physiques mises en place afin de répondre aux besoins sur l'ensemble du Calvados.

Permanences assurées par l'UDAF14 :

- **Caen - Maison des Associations (une à deux fois par mois le jeudi)**
- **Caen - Tribunal Judiciaire (une à deux fois par mois)**
- **Lisieux - UDAF (une fois par mois)**
- **Lisieux - Tribunal Judiciaire (une par mois)**
- **Vire - Tribunal de Proximité (nouveau 2023)**
- **Vire - Circonscription d'action sociale (nouveau 2023)**

Des permanences téléphoniques sont également proposées afin de compléter le dispositif.

Augmentation du temps de travail des 2 salariées intervenant sur cette action (0.6 équivalent temps plein).

Actions collectives réalisées au cours de l'année :

Café-tutelle sur le compte-rendu de gestion à Lisieux (3 février), CCAS de Courseulles sur Mer (14 avril), IRTS à destination des futurs délégués à la protection des majeurs (11 mai), ESAT de Roullours à destination des salariés et de leurs familles (16 mai), MAS de Bretteville sur Odon à destination des familles (13 juin), SOS Incurie à Lisieux pour une présentation du dispositif (3 juillet), IFAS à Bayeux à destination des professionnels en formation (12 octobre), CLIC de Mathieu à destination des professionnels (7 novembre), EHPAD de Ouistreham à destination des familles (1er décembre).

Participation des intervenantes à des webinaires :

- Bien comprendre les contrats obsèques pour les majeurs protégés.
- Les limites de l'autonomie de la personne protégée.

Le service accompagnement enfance et famille

L'UDAF du Calvados exerce également des mesures d'accompagnement individuel ou familial, en vue de favoriser le retour à l'autonomie.

- **Les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)** sont des mesures ordonnées par le juge des enfants, prévues à l'article 375-9-1 du Code Civil. L'action du délégué aux prestations familiales vise d'une part à sécuriser la bonne utilisation des prestations familiales pour les besoins liés au logement, à l'éducation, à la santé et l'entretien des mineurs. D'autre part, le délégué exerce une action éducative visant le retour à l'autonomie budgétaire de la famille.
- **Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)** sont des mesures administratives contractuelles qui s'adressent à des adultes percevant des prestations sociales et rencontrant des difficultés dans la gestion de leur budget pouvant compromettre leur santé ou leur sécurité. La MASP vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations sociales.

L'UDAF est mandatée par le Conseil Départemental du Calvados avec lequel une convention est établie.

- **Les enquêtes sociales** sont demandées par les juges aux affaires familiales lorsque ceux-ci sont insuffisamment informés par les éléments dont ils disposent, notamment lors des procédures de séparation familiale. L'enquête sociale porte sur la situation de la famille, parents et enfants, ainsi que, le cas échéant, sur les possibilités de réalisation du projet des parents ou de l'un d'eux quant aux modalités d'exercice de l'autorité parentale.
- **L'Accompagnement Social Individualisé (ASI)** est une mesure administrative contractuelle qui s'adresse aux bénéficiaires du RSA orientés vers la sphère sociale et qui rencontrent des difficultés importantes et multiples constituant des freins à leur insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement a alors pour objectif premier de déboucher sur leur mieux-être, sur leur développement personnel et leur insertion sociale. Les participants sont accompagnés en moyenne au rythme de deux rencontres par mois. L'UDAF intervient sur les territoires couverts par les circonscriptions de Pays d'Auge Nord et Pays d'Auge Sud.

Faits marquants en 2023

Temps d'échange avec les pouvoirs publics (Préfecture, DDTES, DREETS) concernant l'activité des services.

Rencontres régulières avec les différents partenaires territoriaux.

Rencontre avec la directrice de la CAF (1er juin).

Participation à la journée interprofessionnelle des UDAF Normandes (10 octobre).

COPIL Accompagnement Social Individualisé au Conseil départemental (10 novembre).



Chiffres clés 2023

113 MASP

Au 31/12/2023

258 MJAGBF

Au 31/12/2023

35 enquêtes sociales
confiées au cours de l'année

77 mesures d'ASI reçues

Le Service d'Aide et d'Information pour le Logement (SAIL), rattaché au Service Accompagnement Enfance et Famille, intervient auprès de toutes les familles qui le souhaitent, qu'elles soient propriétaires, accédantes à la propriété ou locataires de leur logement, pour les informer ou les accompagner sur les questions liées au logement.

Ses missions

- **L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)** par convention avec le Conseil Départemental et en réponse au marché public (2021/2023).
- **L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)** et les diagnostics complémentaires en convention avec Action Logement Services.
- **L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL)** en partenariat avec le CCAS de Caen via convention.
- **Actions d'Accompagnement Vers le Logement (AVDL) des bénéficiaires de la protection internationale** par convention avec l'État.
- La réalisation des **enquêtes de prévention des expulsions**.
- **L'Aide à la Gestion Locative Sociale des résidents des résidences sociales de la société ADOMA** par convention avec ADOMA, ainsi que **l'accompagnement des bénéficiaires RSA résidents des résidences sociales de la société ADOMA** par convention avec le Conseil Départemental.
- **Actions d'accompagnement vers l'emploi des étrangers en situation régulière accueillis au sein des résidences ADOMA pour lever les freins à l'emploi.**
- **Accompagnement PRP** (Procédure de Rétablissement Personnel)



Chiffres clés 2023

- 192** mesures d'ASLL exercées dans le cadre du marché public
- 51** mesures d'ASLL exercées dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental
- 33** personnes ayant bénéficié d'un accompagnement et / ou d'un diagnostic dans le cadre de la convention Action Logement
- 79** mesures AVDL reçues au cours de l'année
- 42** bénéficiaires de la Protection internationale accompagnés en AVDL
- 1651** enquêtes en cours ou réalisées sur la prévention des expulsions (au 31/12/2023)
- 214** résidents accompagnés dans le cadre de l'AGLS sur les structures ADOMA Caen La Mer
- 130** personnes accompagnées dans le cadre du RSA dans les résidences ADOMA Caen La Mer
- 2** Procédures de Rétablissement Personnel

Nouvelles missions 2023 :

Service Public Insertion Emploi et Enquêtes DALO

Service Public Insertion Emploi :

L'objectif de cette action est de favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA. Elle est réalisée en partenariat avec FACE-Normandie, afin d'assurer un suivi intensif pour un retour rapide à l'emploi.

L'UDAF prend en charge le volet accompagnement social avec pour objectif de lever les freins sociaux d'accès à l'emploi. FACE-Normandie prend en charge le volet emploi.

Cette action financée par le Conseil Départemental se développe sur Villers-Bocage. Elle sera également déployée sur le secteur de Molay-Littry en 2024.

Enquêtes DALO :

Cette action consiste en la réalisation d'un diagnostic social de la situation du requérant DALO. Ce diagnostic permet de retracer le parcours résidentiel du demandeur et sa problématique de logement. La note synthétique réalisée permet aux membres de la commission de médiation DALO de disposer de toutes les informations nécessaires à une décision éclairée et appropriée.

Faits marquants en 2023

Poursuite du partenariat avec la Mairie de Caen et la Communauté d'agglomération Caen la Mer dans le cadre de la Maison de l'Habitat et développement en partenariat avec le CCAS de Caen de l'action FNAVDL.

Poursuite de l'action sur la prévention des expulsions en partenariat avec les commissions de coordination des actions de prévention des expulsions locatives-CCAPEX du département.

Poursuite de la représentation de l'UDAF à l'ensemble des commissions liées au logement du département : CCAPEX, SYPLO, commissions FSL.

Rencontres régulières avec les partenaires (Conseil Départemental, CAF, DDTES) pour le suivi des actions en cours et le développement de nouvelles interventions.

Participation au 2^e rendez-vous départemental du logement sur l'habitat indigne (2 mars).

Comité de pilotage Fonds de solidarité énergie (3 mars).

Séminaire Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (16 mars).

Comité de pilotage Accompagnement Dans et Vers le Logement - AVDL à la DDTES (28 mars).

Rencontre avec la Préfecture en vue de la prise en charge des enquêtes DALO par l'UDAF (20 juin).

Participation à la Conférence Intercommunale du Logement Caen la Mer pour la validation du système de cotation des demandes de logement social (8 septembre).

Participation au rendez-vous départemental du logement organisé par le Conseil Départemental (17 novembre).

Participation à la conférence des acteurs Programme Local de l'Habitat - PLH 2019/2024 Caen la Mer (12 décembre).

Les actions autour du budget et de la consommation :

- **Points Conseil Budget (PCB)**
- **Information et Soutien au Budget Familial (ISBF)**

sont également rattachées au Service Accompagnement Enfance et Famille.

En 2021, l'UDAF du Calvados a lancé le déploiement de **6 Points Conseil Budget** sur tout le département du Calvados.

En 2023, ce sont **14 lieux de permanence PCB et 4 lieux de permanence ISBF** qui permettent un maillage territorial efficient sur tout le département.

Ce dispositif d'État est un axe phare de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté et du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées au niveau local.

Il s'agit d'un **service d'accompagnement budgétaire ouvert à tous sans condition, gratuit et confidentiel**.

Objectifs des dispositifs PCB et ISBF

**Lutter contre l'endettement
Et le mal-endettement**

**Prévenir les difficultés budgétaires
et les situations de surendettement**
(actions de sensibilisation)

Accompagner les personnes dans la
gestion et la maîtrise de leur budget
lors d'entretiens personnalisés

**Renforcer, si besoin, l'efficacité de
la procédure de surendettement**
par un accompagnement

PCB : Chiffres clés 2023

798 personnes bénéficiaires d'un accompagnement individuel (328 personnes) et / ou session d'atelier collectif (470 personnes)

778 entretiens individuels et confidentiels réalisés ayant bénéficié à **328** personnes

59 ateliers collectifs animés et / ou présentation du dispositif

6 labels déployés

12 journées de permanences par semaine – **48** par mois

14 lieux d'implantation en 2023 dans **11** villes du département au sein des points info 14 « France services »

ISBF : Chiffres clés 2023

4 sites d'intervention : Caen (Maison de l'habitat et UDAF), Falaise, Lisieux

8 permanences par mois

134 entretiens individuels et confidentiels réalisés

85 ménages accompagnés comptabilisant 172 bénéficiaires



Faits marquants en 2023

Renouvellement des 5 premiers Labels pour 2023-2025 : Caen, Isigny/Trévières, Condé/Bény, Dozulé/Merville, Livarot/Cambremer.

Nouveau partenariat mis en place en fin d'année 2023 et qui se renouvelle en 2024 : L'administration pénitentiaire pour les détenus.

Discussions en vue d'un nouveau partenariat effectif en 2024 avec le Ministère des Armées à destination de leurs agents.

Animation collective auprès des bénévoles et associations familiales de l'UDAF du Calvados lors de son Assemblée Générale en 2023 à la Bagotière « Comment préserver la planète et son porte monnaie ? » après une présentation du dispositif.

Création d'un catalogue des ateliers des Points Conseil Budget.

Poursuite du partenariat étroit avec la Banque de France : sessions d'information et de formation auprès des salariés, co-animation de sessions « d'éducation financière » dans le cadre du Service National Universel auprès des jeunes.

Rencontres et échanges de pratiques avec les intervenantes PCB de l'UDAF 50 et de l'UDAF 14 pour une amélioration continue des pratiques.

Mise en place d'un logiciel métier « Budgandco » permettant de suivre l'activité, de mieux accompagner les personnes et de rendre compte de notre activité PCB et ISBF afin d'améliorer les pratiques et l'évaluation de nos actions.



L'UDAF : des bénévoles et salariés engagés pour et avec les familles

Toutes les actions présentées précédemment ne pourraient être menées sans l'engagement des bénévoles membres du Conseil d'Administration, des représentants et des salariés de l'UDAF qui œuvrent chaque jour pour assurer les missions de l'Institution.

La gouvernance : des bénévoles au cœur du fonctionnement de l'UDAF

L'UDAF du Calvados est administrée par des bénévoles, élus en Assemblée Générale ou désignés par les mouvements, membres des associations familiales adhérentes. Venus d'horizons associatifs divers, ces bénévoles rejoignent l'UDAF pour apporter leur connaissance des réalités familiales, contribuer à la définition de la politique familiale locale et participer à la gouvernance de l'UDAF.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'instance de décision qui définit, oriente et contrôle les actions de l'association UDAF.

Elle est composée des associations familiales adhérentes membres actifs, des fédérations départementales, des organismes associés et de partenaires institutionnels et politiques.

Les votes portent sur l'activité de l'UDAF, les budgets et, tous les deux ans, sur l'élection d'une moitié des administrateurs.

Au-delà de ses fonctions statutaires, l'Assemblée Générale est aussi un temps convivial d'échange et de rencontre entre les associations du territoire.



L'UDAF 14 a tenu **le 23 juin 2023** ses Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire, dans les locaux de la MFR de la Bagotière.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'UDAF a soumis à ses adhérents des modifications statutaires relatives à l'organisation et la composition de son Conseil d'Administration.

Au cours de son Assemblée Générale Ordinaire, l'UDAF a présenté aux participants le bilan de ses actions 2022 et ses perspectives pour 2023.

Elle a également proposé aux personnes présentes de tester leurs connaissances en matière d'économies d'énergie au moyen d'un quiz interactif réalisé par l'équipe des Points Conseil Budget.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, instance délibérative, est constitué de membres bénévoles issus des associations familiales qui sont soit :

- élus lors de l'Assemblée Générale sur candidatures individuelles,
- désignés par les fédérations, les associations familiales ou les sections, membres actifs de l'UDAF afin de représenter l'ensemble des sensibilités associatives.

Le Conseil d'Administration définit les positionnements de l'Institution et gère l'ensemble des actions de l'UDAF en prenant toute décision nécessaire à son fonctionnement.

Paul MERCIER des ROCHETTES (AFC) Président	
Bureau	Autres membres
Annick CZECZKO (UDAPEI) Joël PILLU (UNAFAM) Vice-présidents	Marylène BAUDET (ADMR) Christine de VANSSAY (AFC)
Anne Marie LETOURNEUR (MFR) Secrétaire	Aline GUERIN (CSF)
Agnès ZARAGOZA (MFR) Secrétaire Adjointe	Yves GUERIN (MFR)
Michel EVRARD (AFC) Trésorier	Rémy GUILLEUX (MFR)
Michel le RICQUE (AFC) Trésorier Adjoint	Martine LECHARPENTIER (CSF)
Annick HAISE (APF France handicap) Annie LECONTE (MFR) Membres	Danielle LERENARD (UNAFAM)
Bureau renouvelé en 2022.	Véronique MONNERIE (Jumeaux et Plus 14)
	Nathalie PAFFETTI (Familles Rurales)
	Arlette SEBERT (Familles Rurales)
	François TURPIN (AFC)

9 membres du Bureau

20 membres du Conseil d'Administration

Principaux thèmes abordés en 2023

- Développement associatif
- Actions conventionnelles UDAF 14 / UNAF
- Évolution du nombre d'adhérents
- Représentation familiale
- Organisation des différentes manifestations de l'UDAF
- Stratégies de communication
- Démarche qualité et d'évaluation
- Budgets
- Observatoire des familles
- Modifications statutaires
- Suivi des organes de gouvernance

4 réunions de Bureau

6 réunions du Conseil d'Administration

Les commissions

Afin d'aider les délégués familiaux dans leurs représentations et d'éclairer le Conseil d'Administration dans ses réflexions, des commissions et des groupes de travail sont mis en place.

Ces instances mixtes, composées de bénévoles et de salariés, permettent d'apporter sur différents thèmes une vision militante et politique aux objectifs poursuivis et aux actions à mettre en œuvre.

Commissions ou groupes de réflexion

La Commission communication : Travail sur la stratégie de communication UNAF (27 mars)

Commissions utiles au fonctionnement de la Gouvernance et à la bonne marche des services

La Commission de contrôle : Examen des listes d'adhérents (27 février), examen des candidatures pour le renouvellement des mandats au CESER en vue d'une désignation par l'URAF (19 octobre)

La Commission « Gestion des services » : En charge du suivi de la démarche qualité et d'évaluation (14 janvier et 14 mars)

L'Instance de contrôle : Contrôle des procédures comptables (7 mars, 11 avril, 17 octobre, 19 décembre)

Les équipes de professionnels

Les professionnels de l'UDAF sont répartis entre les 3 grands pôles d'activités :

- **Pôle vie associative et actions familiales** qui soutient le réseau associatif et les bénévoles dans leurs missions et met en œuvre des actions en direction du réseau et de toutes les familles (pages 5 à 21)
- **Pôle protection et accompagnement** qui exerce les mesures au bénéfice des personnes et familles en situation de vulnérabilité (pages 22 à 28)
- **Pôle services généraux** qui regroupe les services indispensables au bon fonctionnement de l'institution : ressources humaines, accueil, courrier, logistique, informatique et comptabilité (pages 31 à 36)

Les services de l'UDAF sont placés sous la direction de Christophe NIEL, mandaté par le Conseil d'Administration pour mettre en œuvre ses directives et recommandations.

Antenne de Caen et
siège social



49 rue de Lion sur Mer

Antenne de Lisieux



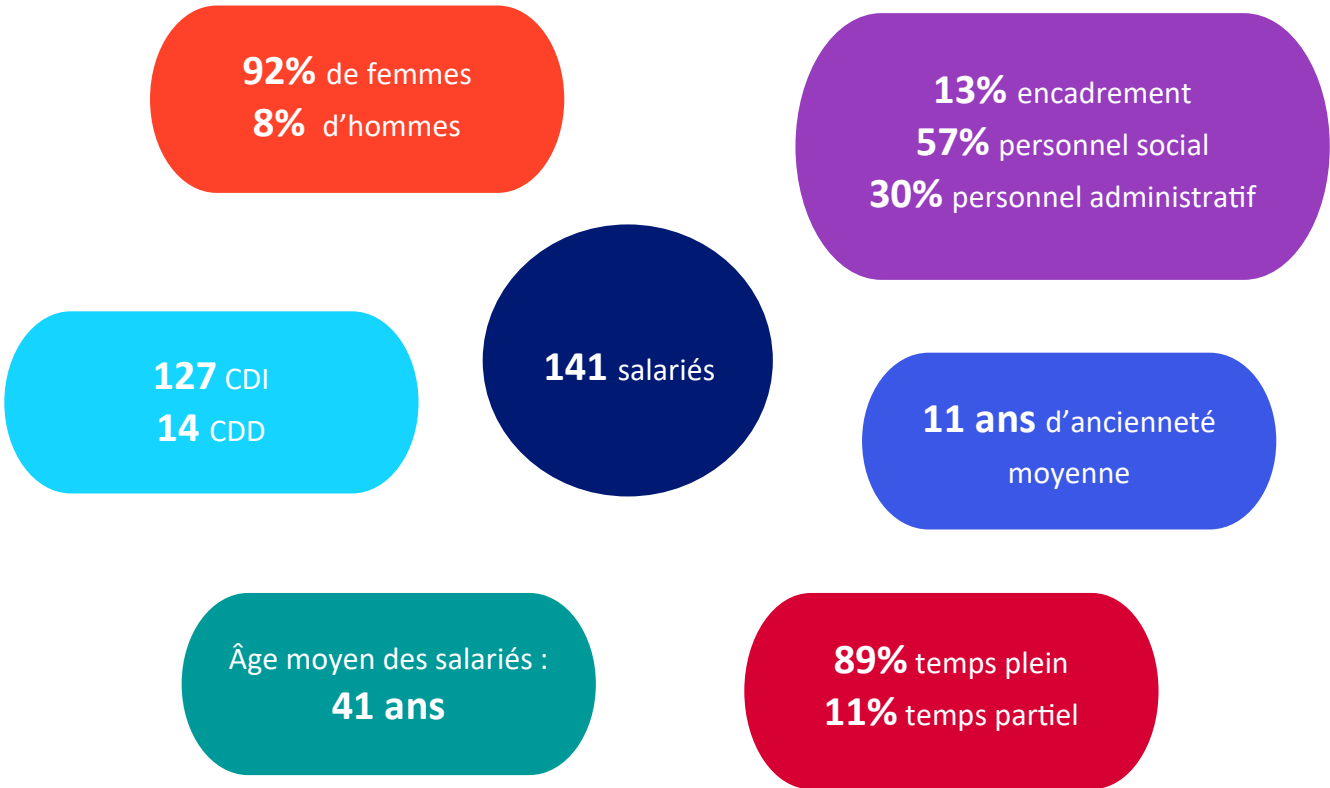
263 rue Calmette
et Guérin

Antenne de
Villers Bocage

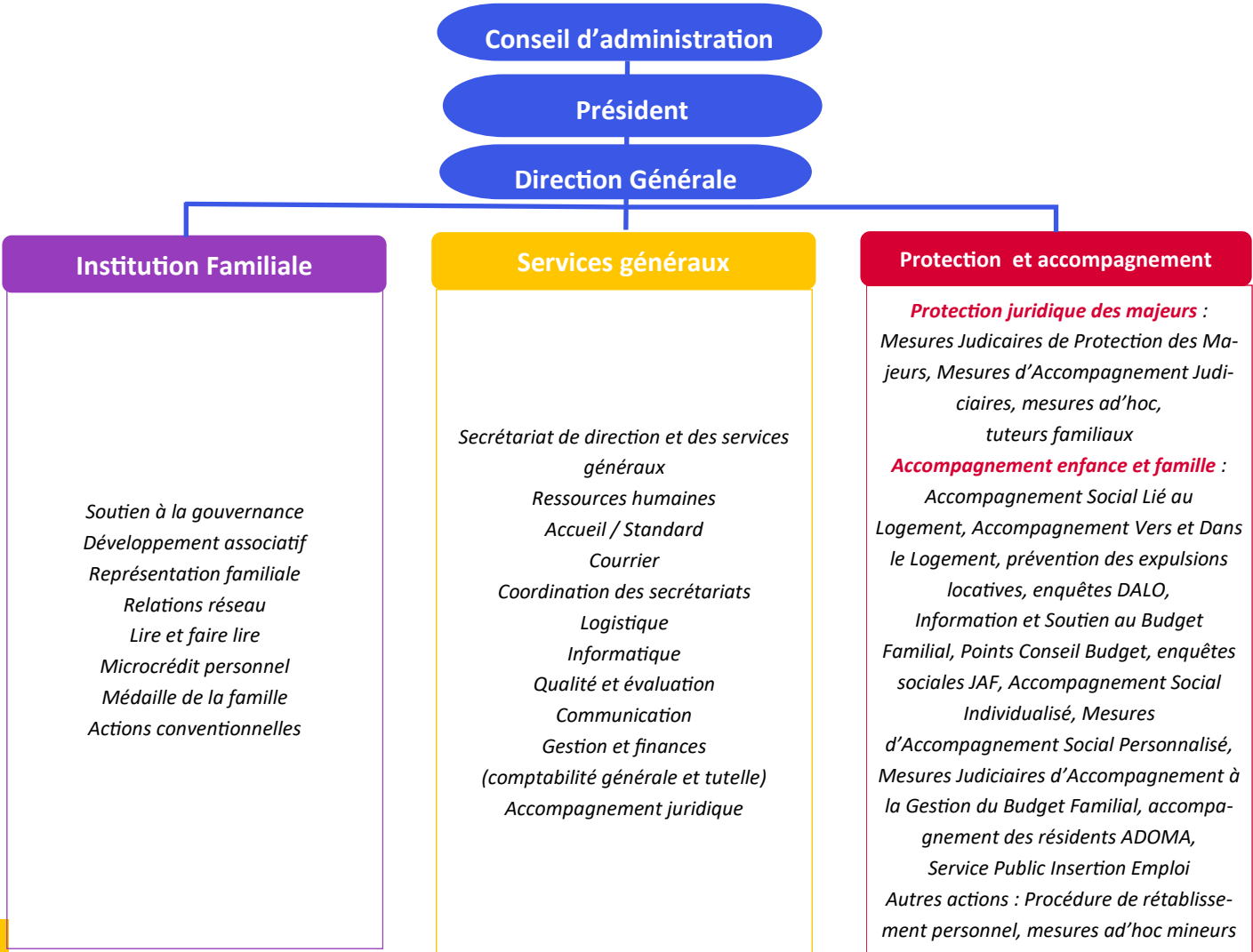


3 rue des Fours à Chaux

Les ressources humaines (au 31/12/2023)



L'organisation des services



La qualité de vie au travail

En 2023, afin de favoriser l'inter-connaissance des équipes et de profiter d'un moment de convivialité partagée, l'UDAF a fait le choix de proposer 2 journées institutionnelles à destination des salariés et des administrateurs.

Le mardi 10 janvier 2023 : les équipes de l'UDAF se sont retrouvées à Colleville-Montgomery. Au programme de cette journée :

- Un point d'activité et une présentation des projets à venir par le Président et le Directeur Général
- Une intervention d'Action logement sur les prestations de leurs services
- Un apéritif déjeunatoire
- Une animation coopérative
- Une intervention portant sur la sécurité informatique

Le jeudi 14 septembre 2023 : c'est à la Ferme Culturelle du Besin que s'est déroulée cette 2^e journée au cours de laquelle les salariés et les bénévoles ont pu :

- Découvrir ou redécouvrir quelques astuces pour favoriser une communication efficace et bienveillante avec l'intervention d'une conférencière
- Partager un barbecue géant
- Participer à des Olympiades inter-services permettant ainsi de mettre à l'épreuve leurs compétences sportives et collaboratives.



Fait marquant 2023

Arrivée de **Fanny REBOUL** au poste de Responsable des Ressources Humaines en janvier 2023.

Le service ressources humaines assure également la gestion des formations pour permettre l'adaptation continue des salariés aux outils de travail et à l'évolution des dispositions législatives afin de leur permettre de monter en compétences et d'améliorer leurs pratiques.

Formations

- Papoto « Soutenir la parentalité des publics vulnérables » (8 salariés)
- Gestion des Ressources Humaines « Bilan social » (1 salarié)
- Gestion des Ressources Humaines « Gestion des salariés » (1 salarié)
- Gestion des Ressources Humaines « Atelier paramétrage de la paie » (1 salarié)
- Premiers secours en santé mentale (1 salarié)
- Logiciel Budget and co (5 salariés)
- Surendettement niveaux 1 et 2 (7 salariés)
- L'inclusion bancaire (5 salariés)
- CNC MJPM (2 salariés)
- La littérature jeunesse : initiation à l'analyse d'albums pour enfants (1 salarié)
- Je veux parler anglais (1 salarié)
- Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et méthodes (1 salarié)
- CAFERUIS Blocs 1, 2 et 3 (1 salarié)
- Gestion du stress (70 salariés)
- La motivation des équipes (1 salarié)
- La communication des équipes (1 salarié)
- Accompagnement budgétaire (1 salarié)
- Accompagnement VAE CESF (1 salarié)
- Les bases en addictologie (1 salarié)
- Le droit au séjour en France et les modalités de dépôt des demandes (2 salariés)

Colloques, conférences

- Colloque – « Le majeur protégé face à la justice pénale » (34 salariés)
- Sensibilisation « Lutte contre l'arrêt cardiaque avant la retraite » (1 salarié)
- 9^e biennale de la protection juridique des majeurs et maltraitance : enjeux de qualité et d'évaluation (1 salarié)
- États généraux des maltraitances : rapport de la commission interministérielle (2 salariés)
- Les assises de la protection de l'enfance (2 salariés)
- Colloque : « Le mineur, entre protection et autonomie » (3 salariés)
- Les rencontres normandes du microcrédit (4 salariés)

Focus sur la formation « Gestion du stress » des salariés

En 2023 et 2024, l'ensemble des salariés de l'UDAF du Calvados a bénéficié d'une formation de 3 jours sur la « Gestion du stress » animée par Vincent GIRARD, formateur.

L'objectif est de mieux gérer son stress et ses conséquences, pour travailler de façon plus sereine et plus efficace.



L'accueil et le standard

Chaque antenne dispose d'un accueil physique et téléphonique des usagers et des partenaires.

L'accueil est assuré 250 jours par an.

Les agents d'accueil sont en première ligne pour accueillir, orienter et renseigner le public que l'UDAF peut recevoir, dans toute sa diversité.

Les agents d'accueil viennent également en appui au service courrier et assurent le suivi des stocks de fournitures.

Chiffres clés 2023

169 756 appels reçus sur les 3 antennes

3 259 personnes reçues à Caen



Le service courrier

Le service courrier de l'UDAF assure l'ouverture du courrier entrant et son identification pour dispatching, l'affranchissement du courrier sortant, ainsi qu'une partie de l'indexation dans le logiciel Synergie pour son traitement par les équipes.



Chiffres clés 2023

75 436 courriers sortants

236 600 documents indexés
dans notre logiciel métier

152 595 courriers édités
via le logiciel métier

La logistique

Afin d'assurer dans les meilleures conditions les déplacements de son personnel, l'UDAF est dotée d'un parc de **41** véhicules (40 en location et 1 en propriété), renouvelés tous les 2 ans.

L'informatique

Le service informatique assure :

- La gestion du parc informatique et des périphériques, de la téléphonie fixe et portable et des impressions.
- Le bon fonctionnement des logiciels : pack office, logiciels de PAO, Evolution-Synergie, Gedexx, sites partenaires... et l'évaluation des besoins des salariés.
- La conception d'outils internes et l'accompagnement des professionnels dans leur utilisation.
- La sécurité des systèmes.

La protection des données

Afin d'assurer la sécurité des données de ses services, l'UDAF a poursuivi en 2023 sa mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données.

Accompagnée par la société Actecil, Déléguee à la Protection des Données, l'UDAF a entrepris un travail de refonte de ses documents internes et de ses procédures.

La comptabilité

Sous la responsabilité de la responsable du service gestion et finances, le service comptabilité générale assure la tenue de la comptabilité générale et budgétaire de l'association et des services ainsi que la gestion du personnel.

Le service comptabilité tutelle enregistre des opérations de dépenses et recettes sur les comptes bancaires des majeurs protégés et des familles accompagnées par l'UDAF ainsi que le calcul de la participation des majeurs aux frais de mesures de protection.

L'effectif de ce service est d'une comptable, d'une gestionnaire de paie à mi-temps, d'une coordinatrice, d'une chargée du pôle patrimoine bancaire et de 4 opérateurs comptables.

Fait marquant 2023

Renforcement de l'accompagnement des mandataires judiciaires dans la gestion des placements et avoirs bancaires des majeurs protégés : lien avec les banques, mise en concurrence, conformité des procédures.

Quelques chiffres 2023

Comptabilité majeurs protégés et familles

13 507 comptes et placements suivis dont **2 912** comptes de gestion

La démarche qualité et d'évaluation

L'UDAF du Calvados en tant qu'établissement social et médico-social (ESSMS) est tenue, conformément à la réglementation en vigueur, de procéder à des évaluations de ses activités et de la qualité des prestations délivrées à la personne accompagnée en favorisant leur expression et leur participation, en sécurisant les pratiques professionnelles et en garantissant la bonne exécution des missions confiées.

Dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation, la loi du 24 juillet 2019 a fait évoluer les missions de la Haute Autorité de Santé et lui a confié la responsabilité d'élaborer :

- Une nouvelle procédure d'évaluation nationale, commune à tous les ESSMS.
- Un nouveau cahier des charges fixant les exigences requises pour devenir un organisme autorisé à réaliser ces évaluations.

En lien avec la mise en place de ce nouveau dispositif d'évaluation, l'UDAF 14 a mandaté différents cabinets pour l'accompagner dans cette démarche et le choix final s'est porté vers le cabinet CELAE.

Pour l'année 2024, de nombreux projets sont à mener, notamment le déploiement de la plateforme Ageval et l'évaluation de la Haute Autorité de Santé qui aura lieu en octobre 2024 pour nos services d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial et Mesures Judiciaires de Protection des Majeurs.

Focus sur la commission de gestion des services

Animée par la responsable de qualité et d'évaluation, la commission de gestion des services est chargée de suivre l'évolution de l'ensemble des services. Instance statutaire, la commission gestion des services :

- suit la réalisation des objectifs du projet institutionnel et des projets de service.
- suit l'évolution des actions issues de l'évaluation HAS.
- promeut la démarche éthique en produisant des avis, des recommandations sur un questionnaire éthique.

En fonction des thèmes abordés, une personne dite experte peut être invitée à participer aux réunions pour permettre aux membres de la commission de fournir un avis éclairé.

Glossaire des associations et du secteur social

A

- **ACSEA** : Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
- **ADAPT** : Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Personnes Handicapées
- **ADFI Normandie** : Association pour la Défense des Familles et de l'individu
- **ADMR** : Aide à Domicile en Milieu Rural
- **AFC** : Associations Familiales Catholiques
- **AFD** : Association Familiale de Douvres
- **AFO** : Association Familiale Ouvrière (de Bayeux)
- **AGLS** : Aide à la Gestion Locative Sociale
- **AGIRC-ARRCO** : Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres
- **APAEI** : Associations de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés
- **APES** : Association des Parents d'Enfants Sourds
- **APSEC** : Association pour la Promotion du Sport et de l'Entraide
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **ASLL** : Accompagnement Social Lié au Logement
- **ASI** : Accompagnement Social Individualisé
- **ATC** : Accompagnement Tutélaire Calvadosien
- **AVDL** : Accompagnement Dans et Vers le Logement

C

- **CAF** : Caisse des Allocations Familiales
- **CALEOL** : Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements
- **CASF** : Code de l'Action Sociale et des Familles
- **CCAPEX** : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CDCA** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- **CDEN** : Conseil Départemental de l'Éducation Nationale
- **CDSF/SDSF** : Comité / Schéma Départemental des Services aux Familles
- **CDU** : Commission Des Usagers
- **CESER** : Conseil économique, social et environnemental régional
- **CIDFF** : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles
- **CIL** : Conférence Intercommunale du Logement
- **CISAAP** : Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets
- **CLAH** : Commission Locale pour l'Amélioration de l'Habitat
- **CLIC** : Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique
- **CLS / CLSM** : Contrat Local de Santé (Mentale)
- **CNAM** : Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- **CNC** : Certificat National de Compétences
- **CNR** : Conseil National de la Refondation
- **COG** : Conventions d'Objectifs et de Gestion
- **COPIL** : Comité de Pilotage
- **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- **CRIJ** : Centre Régional d'Information Jeunesse
- **CS** : Conseil de Surveillance
- **CSF** : Confédérations Syndicales des Familles
- **CSP** : Commission de Surendettement des Particuliers

D

- **DALO** : Droit au Logement Opposable
- **DDETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

E

- **EFA** : Enfance et Famille d'Adoption
- **EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- **EPE** : École des Parents et des Éducateurs
- **EREN** : Espace de Réflexion Éthique de Normandie
- **ESAT** : Établissement et Service d'Aide par le Travail
- **ESSMS** : Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

F

- **FACE** : Fondation pour l'inclusion
- **FNAVDL** : Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
- **FR** : Familles Rurales
- **FSL** : Fonds de Solidarité Logement

G

- **GAL** : Groupe d'Action Sociale
- **GESTO** : Groupement d'Étude des Services Tutélaires de l'Ouest

H

- **HAS** : Haute Autorité de Santé

I

- **IFAS** : Institut de Formation des Aides Soignants
- **IMEC** : Institut Mémoires de L'Édition Contemporaine
- **IRTS** : Institut Régional du Travail Social
- **ISBF** : Information et Soutien au Budget Familial

L

- **LEADER** : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- **LIRE** : Lire pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion

M

- **MAJ** : Mesure d'Accompagnement Judiciaire
- **MAS** : Maison d'Accueil Spécialisé
- **MASP** : Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- **MFR** : Maisons Familiales Rurales
- **MJPM** : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
- **MJAGBF** : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- **MSA** : Caisse de Mutualité Sociale Agricole

O

- **OPAC** : Office Public d'Aménagement et de Construction

P

- **PCB** : Point Conseil Budget
- **PFRS** : Pôle des Formations et de Recherche en Santé
- **PDALHPD** : Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
- **PLDA** : Plan Local de Développement Associatif
- **PLH** : Plan Local de l'Habitat
- **PTSM** : Projet Territorial de Santé Mentale
- **PRP** : Procédure de Rétablissement Personnel

S

- **SAIL** : Service d'Aide à l'Information pour le Logement
- **SAEF** : Service d'Accompagnement Éducatif en Famille
- **SAJD** : Service d'Aide aux Jeunes en Difficulté
- **SIT** : Service Info Tutelle
- **SOLIHA** : Solidaires pour l'Habitat
- **SPIE** : Service Public Insertion Emploi
- **SYPLO** : Système Priorité Logement

U

- **UAMC** : Union Amicale des Maires du Calvados
- **UDAF** : Union Départementale des Associations Familiales
- **UFAL** : Union des Familles Laïques
- **UNAF** : Union Nationale des Associations Familiales
- **UNAFAM** : Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et / ou Handicapées Psychiques
- **URAF** : Union Régionale des Associations Familiales

V

- **VAE CESF** : Validation des Acquis de l'Expérience Conseiller en Économie Sociale Familiale

Union Départementale des Associations Familiales du Calvados

49 rue de Lion sur Mer

CS 85448 - 14054 CAEN cedex 4

☎ 02.31.54.64.20

✉ udaf14@udaf14.fr

💻 www.udaf14.fr



<https://www.facebook.com/Udafcalvados>



<https://www.instagram.com/udaf14/>



<https://x.com/udafcalvados>



<https://fr.linkedin.com/company/udaf14>



Rédaction et conception : UDAF14 - juin 2024

DPO UDAF14 : Actecil / Correspondant interne : Stéphane QUESNE